

Mélanges de graines et pollinisateurs

COMMENT BIEN FAIRE ?

Les mélanges fleuris ont le vent en poupe ces dernières années. Des sachets de graines, clé en main, à semer à la volée. Une idée séduisante puisqu'elle offre à tout un chacun un moyen simple d'agir pour les insectes pollinisateurs. Cependant dans la pratique, des précautions s'imposent pour assurer un résultat vraiment bénéfique pour nos butineurs.

UNE RÉPONSE «CLÉ EN MAIN» PEUT S'AVÉRER CONTRE-PRODUCTIVE...

Le mélange fleuri semble être la solution toute trouvée pour pallier le manque de ressources alimentaires pour les insectes pollinisateurs. Pourtant, les conditions sont rarement réunies pour répondre réellement à leurs besoins. Résultat : c'est joli pour les humains, mais l'intérêt pour la biodiversité peut être parfois limité voire contre-productif.

Parmi les pollinisateurs, **l'abeille domestique** (*Apis mellifera*), célèbre pour sa production de miel, est loin d'être la seule espèce. Une grande diversité de pollinisateurs sauvages tels que les **bourdons**, les **papillons**, les **abeilles solitaires**, les **mouches**, les **guêpes** et certains **coléoptères**

sont aussi de la partie. Il est primordial de les prendre en compte lorsque l'on sème un mélange fleuri.

Tous ces insectes pollinisateurs visitent les fleurs essentiellement pour collecter le pollen et/ou le nectar dont ils se nourrissent. Ces deux éléments représentent pour eux un apport nutritionnel essentiel en sucres, protéines, acides aminés et vitamines.

POLLEN + NECTAR

=
Sucres
Protéines
Acides aminés
Vitamines

Crédit photo - Danièle Tixier - Inrep

LE SAVIEZ-VOUS ?

On dit couramment d'un mélange qu'il est « mellifère » c'est-à-dire pensé pour permettre aux abeilles domestiques de « faire du miel ». Pour nourrir l'ensemble des pollinisateurs, plus de 20 000 espèces d'insectes en France, il est préférable de parler de mélange « pollinifère » et « nectarifère » (qui apporte du pollen et du nectar).

À chaque pollinisateur ses préférences florales. Bien choisir son mélange de graines selon la biodiversité locale implique de **privilégier les mélanges dont la composition est connue ou de créer les mélanges soi-même.**

CONSTITUER SON MÉLANGE DE GRAINES

DIVERSIFIER LES ESPÈCES ET LES FAMILLES

De 5 à 30 espèces, avec des familles botaniques différentes. Plus le mélange sera varié – avec des fleurs de formes et couleurs différentes – plus il aura de chances d'être attractif et de répondre aux besoins d'un grand nombre de pollinisateurs.

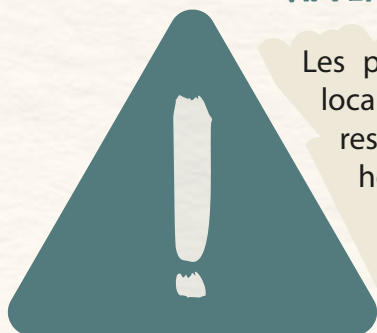
S'ASSURER QUE LES ESPÈCES CHOISIES ONT UNE FLORAISON ÉTALÉE DANS LE TEMPS

Avec des plantes à floraison précoce (mars-avril) et d'autres tardives (août-octobre) afin de répondre aux besoins d'un maximum de pollinisateurs.

PRÉFÉRER DES MÉLANGES FLEURIS AVEC DES ESPÈCES VIVACES

Les mélanges d'espèces vivaces sont souvent plus coûteux à l'achat que des mélanges strictement annuels ; en contrepartie, il n'est pas nécessaire de les ressemer tous les ans. Ainsi leur coût d'implantation s'amortit sur plusieurs années.

ATTENTION À LA PROVENANCE DES GRAINES



Les plantes indigènes ont co-évolué avec les pollinisateurs sauvages présents localement. Elles sont donc naturellement adaptées pour répondre aux besoins en ressources florales des pollinisateurs autochtones. Ainsi, beaucoup de variétés horticoles, sélectionnées sur des critères esthétiques, sont inadaptées aux pollinisateurs sauvages (accès à la fleur impossible, faible qualité ou quantité du nectar et/ou de pollen). Pour autant, certaines sont utiles aux pollinisateurs en fournissant une source supplémentaire de nectar et de pollen.

Solution 1

Consulter le Conservatoire botanique de votre région pour mieux connaître la flore adaptée à votre territoire. Éviter de semer des espèces exotiques ou importées qui pourraient s'avérer aussi, dans certains cas, envahissantes et présenter des risques phytosanitaires avec un impact sur nos propres végétaux.

Solution 2

Favoriser les marques et fournisseurs garantissant la traçabilité des essences, comme Végétal local qui certifie que les espèces proviennent de collectes en milieu naturel dans des régions biogéographiques définies.

LE PETIT BONUS

Pour un effet positif décuplé, semez des plantes qui vont pallier un manque alimentaire dans le paysage local. Par exemple, si vous observez autour de vous de nombreuses fleurs sauvages au printemps et très peu en été, semez des plantes à floraison estivale. Vous pouvez identifier les plantes présentes grâce à l'application **Pl@ntNet**.

Laisser pousser la flore spontanée, une action simple et efficace

En plus d'être une mesure économique, laisser s'exprimer la flore spontanée plutôt que semer un mélange issu du commerce est souvent la manière la plus efficace d'apporter naturellement une ressource alimentaire adaptée aux pollinisateurs durant leurs périodes de butinage.

ENTREtenir SES BANDES FLEURIES

Privilégier un entretien par fauche plutôt que broyage

FRÉQUENCE DE PASSAGE



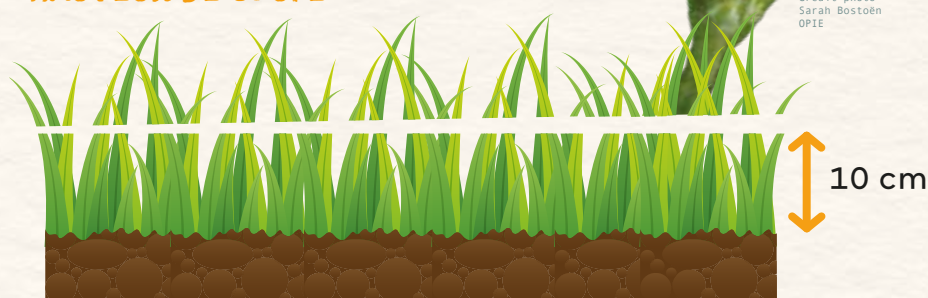
Limitier au maximum le nombre de fauche et les proscrire pendant la période de butinage des pollinisateurs.

FRÉQUENCE DE PASSAGE

1/2	1/2
Début d'hiver	Fin d'hiver

Diviser la bande fleurie en deux pour faucher la première partie au début de l'hiver pour favoriser la floraison précoce au printemps ; la seconde partie à la fin de l'hiver afin de maintenir un couvert pour la faune en hiver.

HAUTEUR DE COUPE



Ne pas utiliser d'intrants (fertilisants et pesticides)



Ne pas utiliser d'intrants sur et autour des bandes fleuries, tout particulièrement pendant les périodes de floraison.



Crédit photo - Sarah Bostoën - OPIE

METTRE EN VALEUR SA BANDE FLEURIE

Pour que les changements de pratiques soient compris, rien de tel que la sensibilisation et la communication !

Poser un panneau pédagogique permet d'informer les usagers et les voisins sur les choix d'aménagement et de gestion de vos bandes fleuries. Ceux qui en doutaient pourront alors prendre conscience que ces actions sont réfléchies et cohérentes pour la préservation de la nature. Cette bonne compréhension facilite grandement l'acceptation des changements de pratiques.

Crédit photo - Ville de Besançon



ZOOM AGRICOLE

Dans les paysages agricoles, les bandes fleuries favorisent la présence des auxiliaires des cultures (pollinisateurs et ennemis naturels des ravageurs). Au-delà des recommandations générales, des questions spécifiques se posent.

Comment déclarer cette surface à la PAC (Politique agricole commune) ?

En IAE (infrastructure agroécologique) jachère mellifère : mélange d'au moins 5 espèces (liste nationale des espèces mellifères), à semer du 15/04 au 15/10.

En jachère classique, IAE ou non : espèces de la liste nationale d'espèces autorisées, à semer avant le 01/03 et à maintenir jusqu'au 31/08 minimum.

En IAE bordure de champ : au moins 5 mètres de large, adjacente à la culture, production agricole non autorisée sur la bande mais pâturage et fauche possibles.

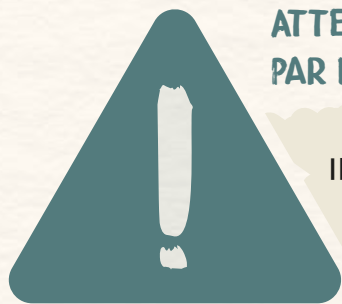
Comment choisir les espèces de son mélange fleuri ?

Les espèces à semer seront différentes selon la vocation agricole de la bande fleurie : accueillir une diversité de pollinisateurs sauvages, accueillir des auxiliaires spécifiques pour réguler les ravageurs des cultures avoisinantes, produire du miel et alimenter les abeilles domestiques, ou encore couvrir le sol. Il est aussi possible de combiner plusieurs objectifs.

Comment choisir l'emplacement et la dimension de la bande ?

À proximité d'une culture si l'objectif est d'augmenter les auxiliaires.

Mieux vaut allonger qu'élargir la bande : 3 à 6 mètres de large en grande culture tout le long des parcelles cultivées et quelques dizaines de mètres de long en maraîchage et arboriculture sont conseillées.



ATTENTION À BIEN RESPECTER LES CONDITIONS DÉFINIES PAR L'ARRÊTÉ « ABEILLES ».

Il est obligatoire de rendre ce couvert inattiractif pour les pollinisateurs avant d'appliquer un traitement. La fauche est la solution recommandée.

Pour en savoir plus sur le semis et l'entretien de bandes fleuries favorables à la biodiversité et aux auxiliaires des cultures :

<https://pollinisateurs-ressources.insectes.org/resources/129>

Cette note est réalisée dans le cadre de l'animation du Plan national en faveur des pollinisateurs et de la pollinisation (2021-2026). Pour aller plus loin, consultez les sites internet animés par le Contrat de Solution (axe 6 : secteur agricole) et l'Office pour les insectes et leur environnement (axe 3 : autres secteurs) ou contactez les animatrices.



www.pollinisateurs-ressources.insectes.org
01 30 44 13 43
tifenn.pedron@insectes.org



www.contratsolutions-agriculture-pollinisateurs.fr
01 53 83 47 10
solene.bellanger@contratsolutions.fr

